

Bastia, u 20 di marzu di u 2020

CUMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

Le Conseil exécutif de Corse appelle au respect absolu du confinement et demande le renforcement urgent et massif des moyens sanitaires consacrés à la Corse

L'épidémie de Covid-19 continue de s'étendre et connaît, sur le territoire insulaire comme partout en France, en Europe et dans de nombreux pays, une accélération qui suscite chez les citoyens comme chez les scientifiques et professionnels de santé une forte inquiétude.

Le Conseil exécutif de Corse est depuis le début de cette crise pleinement mobilisé pour faire face à cette situation inédite et d'une gravité exceptionnelle, au plan sanitaire, comme au plan économique et social.

La présente communication vise à faire un point sur le volet sanitaire de la gestion de la crise, la santé des Corses étant notre priorité absolue.

Compte tenu également de l'importance majeure que revêt la crise actuelle pour la vie des entreprises et de leurs salariés, et plus généralement pour le tissu socio-économique de l'île, un communiqué distinct, relatif aux mesures prises et à prendre dans ce domaine, suivra de façon séparée dans les heures à venir.

Au plan sanitaire, l'action du Conseil exécutif de Corse depuis le début de la crise du Coronavirus s'est déclinée autour de deux principes :

- 1) *Le principe de solidarité et de respect des prérogatives des institutions et acteurs.*
En temps de crise, la discipline, la coordination, le respect des prérogatives et compétences de chacun sont des vertus essentielles. Dans cet esprit, la Collectivité de Corse a travaillé de manière étroite avec l'Etat et l'ARS, qui exercent la compétence régaliennne en matière de santé publique. Elle a néanmoins veillé à exercer pleinement son rôle d'institution garante des intérêts matériels et moraux de la Corse et de son peuple.
- 2) *Le principe de défense des intérêts de la Corse et des Corses.*
Il est apparu clairement et rapidement que la situation sanitaire de la Corse présentait des caractéristiques spécifiques. Le Conseil exécutif de Corse s'est en conséquence employé de façon constante à faire reconnaître et prendre en compte cette spécificité et les attentes et besoins de la Corse.

Dans la continuité de cette action, l'urgence absolue est aujourd'hui au renforcement des moyens dans le domaine sanitaire.

Le Conseil exécutif de Corse tient à nouveau à rendre hommage à toutes celles et ceux qui, dans le secteur public comme dans le secteur privé de la santé, sont en première ligne avec abnégation, courage, et sens du devoir pour soigner les malades et limiter la progression de l'épidémie.

Nous avons aujourd'hui le devoir impérieux de leur donner les moyens de continuer le combat et de le gagner.

L'analyse de ce qui se passe dans les autres pays et régions déjà touchés par l'épidémie et les modélisations disponibles démontrent que le pic d'épidémie est devant nous et que la Corse risque de se trouver confrontée, dans les jours à venir, à un dépassement de ses capacités sanitaires.

L'enjeu est donc, plus que jamais, de gagner la course contre la montre qui s'est engagée contre l'épidémie, en limitant la circulation et la propagation du virus et en renforçant les moyens déployés dans le domaine sanitaire.

Concernant le premier point, il est indispensable et vital que toute la population vivant en Corse respecte de la façon la plus stricte le principe de confinement et l'ensemble des interdictions et limitations qui en découlent.

Par ailleurs, la limitation stricte des entrées et sorties du territoire insulaire doit être là aussi appliquée avec toute la fermeté et la vigilance nécessaires : ainsi et par exemple, les dispositions proposées par le Conseil exécutif de Corse et reprises dans l'arrêté préfectoral réglementant les transports aériens et maritimes n'autorisent pas les propriétaires de résidence secondaire à venir passer la période de confinement dans l'île.

Le peuple corse, aux moments difficiles de son histoire, a toujours fait la preuve de sa capacité à faire front collectivement.

Il doit en être de même aujourd'hui, notamment dans notre capacité individuelle et collective à respecter les consignes de confinement et à appliquer les gestes barrières.

Concernant le renforcement des mesures sanitaires, le Conseil exécutif de Corse a saisi le Préfet de Corse des demandes et propositions suivantes :

- 1) Généralisation des tests dans des conditions sécurisées au plan sanitaire, aux fins d'avoir une vision précise de la situation actuelle ;
- 2) Mise à disposition de masques adaptés pour tous les personnels soignants du secteur public et privé. La situation actuelle ne peut perdurer, sauf à créer une situation ingérable : risques de contamination et/ou de retrait.
Le même effort doit être fait pour tous les personnels, du secteur public ou privé, en contact avec du public. Le Conseil exécutif de Corse a particulièrement insisté sur la nécessité d'un calendrier resserré de distribution des masques, en nombre suffisant ;

- 3) Mise à disposition d'appareils respiratoires en nombre suffisant ;
- 4) Fourniture et/ou production de gel hydro-alcoolique et de gants ;
- 5) Reconversion immédiate de certaines structures aux fins de production massive des équipements faisant défaut ;
- 6) Renforcement des infrastructures disponibles. Parmi les pistes proposées par le Conseil exécutif de Corse : hôpital de campagne ; bateau-hôpital militaire ; réquisition d'un bateau privé ; mise à disposition par la Collectivité de Corse des locaux disponibles (notamment les internats des lycées et collèges) ;
- 7) Mobilisation des moyens de l'armée ;

Un courrier développant à nouveau ces différents points a été envoyé hier au Préfet de Corse.

Le Conseil exécutif de Corse sait que les représentants de l'Etat, comme la Directrice de l'ARS, relaient en permanence auprès des autorités gouvernementales les demandes portées par les élus de la Corse et par les acteurs de terrain.

Le devoir du Conseil exécutif de Corse est de tout faire, en concertation permanente avec l'Assemblée de Corse et l'ensemble des élus et acteurs publics et privés insulaires, pour que la santé des Corses soit préservée et que les moyens soient donnés à la Corse pour vaincre l'épidémie.

Nous espérons et attendons en conséquence du Gouvernement qu'il prenne au plus vite les décisions fortes qui s'imposent en termes de renforcement des moyens sanitaires en Corse.

A cet égard, le Conseil exécutif de Corse salue la décision du Président de la République organisant la mise à disposition du navire Tonnerre pour évacuer certains patients en réanimation à l'hôpital d'Aiacciu vers des établissements du continent, ceci pour anticiper la saturation des hôpitaux insulaires.

Le Conseil exécutif de Corse demande que les mêmes réponses positives soient apportées aux besoins urgents de renforcement des moyens sanitaires exprimés par l'ensemble des professionnels de santé de l'île.

Gilles Simeoni

Président du Conseil exécutif de Corse